



L'OMS sous l'influence des industries pharmaceutique et pétrochimique

Par [Thierry Brugvin](#)

Mondialisation.ca, 07 avril 2011

[Le blog de Thierry Brugvin](#) 7 avril 2011

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Nations Unies](#), [Transnationales](#)

Analyses: [Grippe H1N1](#)

C'est seulement depuis le début de l'année 2010 que certains médias dénoncent l'influence de l'industrie pharmaceutique sur les pouvoirs publics, tels l'OMS et le gouvernement français notamment. Or, la mainmise des lobbies pétrochimiques vis-à-vis de l'OMS remonte quasiment à sa création. L'ONU, et particulièrement l'OMS, sont l'objet d'un intense lobbying des multinationales, de la création du Global Compact à l'ONU, en passant par l'industrie du tabac, de l'amiante, du nucléaire, jusqu'aux différentes stratégies malthusiennes mises en œuvre. C'est aussi ce qui peut expliquer, que si l'ONU et l'OMS sont parvenues à de nombreuses réussites en matière sociale et de santé, les progrès restent lents et non systématiques. En effet, malgré ses faiblesses, l'ONU est parvenue à de grandes réussites au service des plus pauvres, en particulier avec le programme sur les soins de santé primaire lancé à Alma Ata en 1970, dans les pays où l'apport financier était suffisant. Pourtant, l'ONU, du fait de son influence, est l'objet de tentative de contrôle de la part des Etats dominants et de leurs transnationales, au sein du conseil de sécurité et de chacune de ses agences.

Cependant, nous allons voir que l'ONU et l'OMS subissent parfois de graves dérives. Or, l'Etat français possède une part non négligeable de responsabilité dans la mesure où il est représenté au sein du conseil d'administration de l'OMS et qu'il dispose du droit de veto au conseil de sécurité de l'ONU. Ce dernier s'avère l'organe le plus puissant de l'ONU, mais aussi le moins démocratique.

La dépendance financière de l'OMS et de l'UNICEF vis-à-vis des entreprises privées

La dépendance financière de l'ONU et de l'OMS s'accroît du fait de la politique libérale qui cherche à diminuer le poids des pouvoirs publics. Le partenariat public-privé se développe, au détriment de la souveraineté des agences des Nations-Unies qui dépendent de manière croissante des financements des entreprises privées et de leurs intérêts commerciaux. Il ne faudrait pas se représenter le conseil d'administration de l'OMS comme une boîte noire, d'où émaneraient des décisions orientées dans une direction immuable et prise de manière absolument cohérente. En réalité, les décisions d'orientation qui sont prises sont le résultat de compromis et le fruit de débats parfois houleux [1]. Les conceptions et les intérêts des différents Etats sont en effet fort différents et les décisions prises par leurs représentants sont aussi influencées par les pressions politiques exercées par les multinationales et notamment celles de la santé, par les différents lobbies tel celui de la médecine, par des fondations telle la fondation Rockefeller, par des institutions internationales comme la Banque Mondiale ou le FMI, par les organisations de solidarité internationale. Les Nations-Unies dépendent largement des fonds privés. Le président de la CNN, Ted Turner, s'est

engagé à verser un milliard de dollars sur dix ans pour financer des programmes des Nations Unies. Bill Gates, président de Microsoft, a déjà versé 400 millions de dollars à l'OMS et British Airways a offert 20 millions de dollars à l'UNICEF.

Il existe plusieurs autres partenariats entre l'OMS et l'industrie pharmaceutique : L'Initiative pour le diagnostic des maladies sexuellement transmissibles (IDMST en 1990) en partenariat avec la Fondation Rockefeller notamment, l'Initiative internationale pour le vaccin contre le SIDA (IAVI en 1996) avec la fondation Rockefeller ; la Fondation AP Sloan, la Fondation Bill et Melinda Gates, Glaxo Wellcome, Levi Strauss International et bien d'autres et encore l'initiative pour l'éradication globale de la Polio, le Programme mondial d'élimination de la filariose lymphatique [2].

Christian Joly rappelle les positions des organisations de solidarité internationale vis-à-vis de l'OMS : celles ci « continuent à voir la main des multinationales dans divers programmes de l'organisation. La collaboration de l'OMS, avec les firmes multinationales, est considérée comme une soumission aux lois du marché, au détriment de la satisfaction des besoins des populations » [3].

Les critiques sont moins vives en direction de l'UNICEF. Cependant, on est tout de même en droit de s'interroger sur son indépendance à l'égard des multinationales, dans la mesure où une partie importante de ses programmes concerne aussi la santé et qu'elle a souvent collaboré avec l'OMS, notamment pour la conférence d'Alma Ata qui a été organisée avec l'aide financière de la fondation Rockefeller. Or, à la différence du financement par l'impôt, le partenariat et le mécénat des organisations internationales publiques par des intérêts privés, tel Rockefeller, porte le risque de fausser les décisions, au détriment de l'intérêt général, de l'indépendance des pouvoirs publics. Les PED subissent une perte croissante de leur autonomie politique, face aux pressions exercées par les multinationales de la santé. Leur autonomie, dans le domaine de la production des médicaments, contribuerait à diminuer les coûts, donc aussi à accroître les quantités disponibles. Le Niger, par exemple, est un des seuls pays en Afrique qui dispose d'une industrie produisant des médicaments, or elle a connu de graves difficultés financières, dans les années 1990. La réussite des soins de santé primaires a été meilleure en Inde qu'en Afrique, en partie parce que celle-ci, a pendant un certain temps, développé sa propre industrie pharmaceutique, constate Jaffré, mais il ajoute que les industriels occidentaux, face à la concurrence qui risquait de s'exercer, ont fait en sorte d'asphyxier cette industrie naissante du médicament (Jaffré, 1990 : 77) [4] On peut donc considérer que les multinationales de la santé, en Afrique, sont non seulement indifférentes aux conséquences que leurs agissements auront sur les populations, mais que si leur santé se dégrade, elles considèrent que c'est un marché de plus qui s'ouvrira pour elles. Du moins, si les institutions sanitaires ou les populations sont solvables.

L'O.M.S. incite les industriels à investir dans le Tiers Monde, pour augmenter l'offre de médicaments disponibles, mais si la production nationale n'est pas protégée, dans quelle mesure cela ne nuit-il pas, à plus long terme, à l'autonomie des pays ?

Le manque d'indépendance des experts, dû aux alliances de classes, nuit à la défense de l'intérêt général.

Les parlementaires voulaient en savoir plus, sur le rôle des lobbies, dans les décisions de l'OMS sur la grippe H1N1. C'est pourquoi, le 26 janvier 2010, le Dr Keiji Fukuda, le numéro deux de l'OMS a été auditionné par la commission santé du conseil de l'Europe. Ils ont

constaté que le Français Bruno Lina, responsable du comité technique de l’OMS, virologue au CNRS, est par ailleurs rémunéré par Roche, Novartis, GSK et Sanofi-Pasteur. De même, le Néerlandais Albert Osterhaus est actionnaire de Viroclinics qui développe des traitements contre la grippe A. Malik Peiris et Neil Ferguson sont aussi financés par différents laboratoires, dont Baxter. Il en est de même de certains des membres du comité des sages de l’OMS : le Finlandais Juhani Eskola est rémunéré par Novartis et GSK, le Jamaïquain Peter Figueroa, (comité des sages) est financé par Merck. En France, dans le comité de lutte contre la grippe, créé par la ministre de la Santé Roselyne Bachelot, au moins 6 des experts qui y participent sont, eux aussi, rémunérés par l’industrie pharmaceutique : Jean Claude Manuguerra (Roche et Institut Pasteur), Jean Louis Bensoussan (Roche), Sylvie Van Der Werf (Pasteur, GSK), Brigitte Autran (Sanofi-Pasteur), Jean Beytout (Novartis), Catherine Weil-Olivier (Sanofi-GSK-Roche). Le médecin Jean Louis Bensoussan assure que « le ministère de la santé était parfaitement au courant, il fallait nous dire si cela posait un souci ». Les pouvoirs publics semblent donc avoir accepté en connaissance de cause. C’est seulement, parce que des journalistes ont découvert le manque d’indépendance de ces experts, que cela a été diffusé dans l’opinion publique. Finalement, cela n’a rien d’étonnant, car ce sont les pratiques habituelles des hauts représentants des pouvoirs publics, ils appartiennent généralement aux mêmes classes sociales que les élites économiques. Ils ont donc des pratiques et des intérêts relativement concomitants. C’est une illustration supplémentaire de ce que Marx appelle les intérêts de classe, au sein de la lutte des classes. Roselyne Bachelot, elle-même avait travaillé auparavant pour un laboratoire pharmaceutique, pendant au moins 12 années. Dans son ancien CV, lorsqu’elle était au Parlement européen, en 2004, elle détaille son « activité professionnelle » : « Déléguée à l’information médicale - laboratoires ICI Pharma - de 1969 à 1976. Chargée des Relations Publiques chez SoguiPharm de 1984 à 1989 » .

Le lobby militaro-nucléaire est aux commandes de l’AIEA et de l’OMS.

« Depuis la signature, le 28 mai 1959, de l’Accord OMS-AIEA (WHA 12-40), l’OMS paraît soumise à l’Agence Internationale de l’Energie Atomique (AIEA), pour ce qui concerne les risques liés à la radioactivité artificielle, notamment dans l’étude des conséquences sanitaires de l’explosion de Tchernobyl. Professionnels de la santé »(Independentwho, 2/12/2007) [5].

C’est pourquoi, le 26 avril 2007, les ONG Enfants de Tchernobyl Belarus, CRIL-RAD, Réseau Sortir du nucléaire, ContrAtom Genève (parmi de nombreuses autres ONG) ont lancé un appel pour l’indépendance de l’OMS. Cet accord du 28 mai 1959 contraint l’OMS, avant toute déclaration publique portant sur les problèmes de santé liés au nucléaire, à consulter auparavant l’AIEA, afin de « régler la question d’un commun accord » . L’article III « prévoit de prendre certaines mesures restrictives pour sauvegarder le caractère confidentiel de certains documents ». L’AIEA est elle-même sous l’influence de l’industrie nucléaire civile (Areva) et militaire. Auparavant, l’OMS avait déjà été soumise à la pression de lobbies du tabac, de l’amiante (Saint-Gobin), à celle des laboratoires pharmaceutiques, etc. (Independentwho, 22/03/2007) [6].

En 1995, l’OMS avait bien organisé un colloque sur les conséquences de Tchernobyl, avec 700 chercheurs, médecins, scientifiques. Michel Fernex, le représentant de l’Association des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPWN) affirme que les actes de ce colloque ont tout simplement été censurés. Les lobbies nucléaires et l’Agence internationale de l’énergie atomique ont pesé de tous leurs poids, pour que les interventions et les minutes de cette rencontre ne soient pas publiées (Bach, 2002) [7]. « Le Dr. Nakajima, alors

Directeur Général de l'OMS, confirme en 2001, devant la TV suisse italienne, que la censure des actes est due aux liens juridiques entre l'OMS et l'AIEA (...). Cette dernière dépend du Conseil de Sécurité, d'où elle coordonne la promotion du nucléaire commercial. Tandis que l'OMS et les autres agences dépendent seulement du Conseil Economique et Social » [8].

En effet, pour les Etats membres du Conseil de sécurité, tels que les Etats-Unis, ou la France, le développement de l'industrie nucléaire civile est étroitement lié à l'industrie nucléaire militaire. Dominique Lorentz explique que les Etats-Unis, depuis la Deuxième Guerre mondiale, ont fourni à la France et via cette dernière, les secrets de la technologie nucléaire à plusieurs nations. Il s'agit notamment d'Israël, de l'Afrique du Sud (pendant l'apartheid), de l'Iran, de l'Irak afin de renforcer le camp anti-communiste (Lorentz, 2001) [9]. Paradoxalement, la soi-disant présence d'armes nucléaires était le principal motif de la guerre contre l'Irak en 2003. L'Etat français et Nicolas Sarkozy ont encore accéléré la dissémination du nucléaire, en négociant la vente de centrales nucléaires à la Libye en 2007.

« Pour les projets de recherche, 'régler la question d'un commun accord' avec l'AIEA, conduit à censurer l'expression de l'OMS, dans le domaine des accidents nucléaires (...). L'annexe au programme des Conférences OMS de Genève mentionne que 'début 1990 L'OMS est invitée par le Ministère soviétique de la Santé à mettre sur pied un programme international d'aide'. 'Mai 1991 Achèvement du projet international par les soins de l'AIEA'. Ainsi, c'est l'AIEA qui a fourni les plans demandés par le Ministre de la Santé de l'URSS, en lieu et place de l'OMS. Ceci explique que les atteintes génétiques, connues pour être essentielles depuis la publication, en 1957, du rapport d'un groupe d'étude réuni par l'OMS sur les 'Effets génétiques des radiations chez l'homme', aient été omises, les caries dentaires ayant pour l'AIEA une plus haute priorité » [10].

En 1995, l'AIEA contestait les morts et les cancers de la thyroïde chez les enfants vivant à proximité de Tchernobyl. Sous la pression des chercheurs et des associations, à partir de 1996, les chiffres officiels commencent à évoluer.

A la conférence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de Kiev du 4 au 8/6/2001, M. A. Gonzales, représentant de l'Agence Internationale pour l'Energie Atomique (AIEA), déclare que : 'Tchernobyl a causé 31 morts, 2000 cancers évitables de la thyroïde chez l'enfant et qu'à ce jour il n'existe aucune preuve, validée internationalement de l'impact sur la santé publique qui soit attribuable à Tchernobyl par expositions (aux radiations) (Jougneau, 2004 :106) [11]. Or, il y a entre [600 000 à 800 000 « liquidateurs »](#), des pompiers, des militaires, des civils qui ont été chargés de réparer les dégâts liés à l'explosion de nucléaire de la centrale et de faire disparaître toutes traces des conséquences de la catastrophe, en s'exposant directement aux radiations (GSBPCCPCS , 1986) [12].

Selon le député de Bélarus, A.E Volkov, dans son pays, il y a aujourd'hui, 85% des enfants des régions contaminées sont malades ; avant l'explosion ce n'étaient que 15% (Pena Vega, 2002) [13]. « Le Médecin-chef de la Fédération de Russie signalait, en 2001, que 10% des 184.000 liquidateurs russes étaient décédés et qu'un tiers était invalide. L'Ukraine a fourni 260.000 liquidateurs. Selon le communiqué de presse de l'ambassade d'Ukraine à Paris, publié le 25 avril 2005, 94,2% d'entre eux étaient malades en 2004. « Lors des Conférences de Kiev en 2001, on apprenait que 10% de ces travailleurs sélectionnés étaient décédés (la moitié étant de jeunes militaires) et qu'un tiers était gravement invalide, la situation se détériorant rapidement. L'ambassade d'Ukraine comptait 87,85% de malades chez les

habitants des territoires encore radiologiquement contaminés. La proportion des malades augmentait d'année en année » (Independentwho 2/12/2007). Enfin, selon Alla Yarochinskaga il y a eu « 70 000 mineurs dont la plupart sont morts en plaçant des tuyaux de refroidissement sous la dalle du réacteur pour éviter une [explosion thermonucléaire](#) » (Yarochinskaga, 2004) [14].

Dans le même ordre d'idée, la France, entre 1960 et 1996, n'a pas hésité, à réaliser des 193 explosions nucléaires militaires expérimentales grandeur nature. Il semblerait qu'elle visait aussi à étudier l'impact de la radioactivité nucléaire sur l'être humain. « Environ 150.000 personnes ont participé, en tant que personnel civil et militaire, aux 210 essais nucléaires français – dont une cinquantaine en atmosphère – réalisés au Sahara algérien entre 1960 et 1962, puis en Polynésie française, sur les atolls de Mururoa et Fangataufa, entre 1960 et 1996 ». L'armée française a ainsi effectué des explosions nucléaires expérimentales, sans protéger suffisamment les salariés appartenant à la population locale et les soldats français. Le 27 avril 2009, la justice a examiné les dossiers de huit plaignants, dont trois étaient encore "survivants". Le 26 novembre 2008, Hervé Morin, le ministre de la Défense, a donc reconnu que ces essais ont engendré des maladies et il a annoncé une prochaine loi, sur l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le Sahara et en Polynésie.

L'URSS, la Chine et Les Etats Unis ont fait de même. Dans le désert du Nevada, entre janvier 1951 et 1962, ces derniers ont réalisé plus de 100 d'explosions atomiques à l'air libre [15]. En 1980, à Salt Lake City, il y eut 1992 plaignants accusant l'administration centrale Etats-Uniennes d'être responsable des maladies que cela leur a occasionnées, mais le nombre de personnes atteintes est bien supérieur à ce chiffre. Certains estiment que les bombes nucléaires, sur Hiroshima et Nagasaki, n'étaient pas nécessaires, pour mettre fin à la guerre contre le Japon. Ils considèrent donc que le gouvernement des Etats Unis a sacrifié des milliers de personnes civiles à des fins expérimentales sur les populations, mais surtout, pour montrer ainsi la puissance nouvelle des USA, afin de disposer d'un avantage psychologique futur sur le pays ne disposant pas de la bombe nucléaire. En effet, une seule bombe aurait suffi pour cela. On voit donc à nouveau que la puissance des intérêts militaro-industriels passe généralement avant l'intérêt des populations.

Les lobbies du tabac et de l'amiante mettent l'OMS sous pression.

Parallèlement aux lobbies nucléaires, les lobbies du tabac et de l'amiante ont exercé une influence considérable sur l'OMS. Une série de procès, contre les industriels du tabac, s'est tenue aux Etats-Unis. Par exemple, entre 1996 et 2003, sur 40 procès jugés, 12 procès ont été perdus par l'industrie du tabac, pour un montant de 377 millions \$ d'amende, contre Philip Morris (groupe Altria) et Brown & Williamson (groupe BAT et Ligett) (Deffains, 2006) [16]. « Ces procès lancés aux États-Unis contre des fabricants de tabac, dans les années 1990, ont permis de découvrir des millions de documents internes et confidentiels révélant les comportements délinquants de l'industrie du tabac. Ces documents ont dévoilé les stratégies des industriels du tabac pour contrer les politiques de santé publique. Ils ont, en effet, délibérément caché qu'ils savaient depuis les années 1960 que la cigarette était nocive, que la nicotine engendrait une dépendance physique importante et qu'ils jouaient sur la teneur en nicotine des cigarettes pour en augmenter les effets » (Toxic-corp, 2007) [17].

Gro Harlem Bruntland, lorsqu'elle dirigeait l'OMS en 2000, a demandé un rapport sur le rôle de l'industrie du tabac. Ce rapport, publié le 2 août 2000, accuse l'industrie du tabac d'être

'active, organisée et calculatrice' de 'saper son action pour la santé', de 'subversion' de l'OMS. En effet, la liste des stratégies adoptées est longue. « L'industrie du tabac aurait donc tenté d'influencer les membres de l'OMS, en leur offrant des emplois et ainsi tirer avantage de leurs contacts avec l'Organisation, pour influencer le contrôle du tabac par celle-ci, faire pression sur les budgets de l'OMS consacrés à ce contrôle... espionnage, propagande, falsification, campagnes de dénigrement, financements philanthropiques pour gagner les faveurs de l'OMS, (telles que des campagnes de vaccination), utilisation d'autres agences de l'ONU ou de la Banque mondiale pour obtenir des informations ou faire pression sur l'OMS » (Zeltner, 2000) [18].

Il avait été scientifiquement démontré, depuis les années 60, que l'amiante est cancérigène et que ses victimes se comptaient par milliers. « Or, pendant les années 80 et 90, sous couvert de rapports « officiels » de l'OMS et du Bureau International du Travail (BIT), les « experts » de l'industrie vont tenter de faire accepter, comme vérité scientifique, un double message : l'amiante blanc (chrysotile) est peu ou pas toxique son "usage contrôlé" est possible » (Thébaud-Mony, 2000) [19]. Ces tentatives ont échoué finalement, grâce à l'action de chercheurs indépendants, tel Castleman (1998) [20] dénonçant l'action des lobbies, au sein des organisations internationales.

Ne pas respecter les lois sanitaires, permet parfois aux transnationales d'accroître leurs profits.

Certaines transnationales n'hésitent pas à entreprendre des essais de protocoles et de médicaments, sans l'accord des patients. Le gouvernement nigérian a porté plainte contre le laboratoire américain Pfizer, car il accuse le premier groupe pharmaceutique mondial d'avoir testé en 1996, un médicament sur 200 enfants lors d'une épidémie de méningites qui ont tué 11 d'entre eux et en a laissé handicapés de nombreux [21]. Cette histoire a été popularisée par le film « The constant Gartner », tiré d'un roman de John le Carré.

Aux Etats Unis, l'administration nationale a été inculpée, car elle contraignait des enfants malades du Sida à expérimenter de nouveaux médicaments pour l'industrie pharmaceutique, en profitant du fait que l'accord de leurs parents était difficile puisqu'ils étaient orphelins et sous la responsabilité de l'assistance publique. « Le géant de l'industrie pharmaceutique GlaxoSmithKline est mêlé au scandale. L'entreprise a sponsorisé des expériences sur des enfants de l'Incarnation Children's Centre, un centre de l'assistance publique à New York, spécialisé dans le traitement des malades du VIH et dirigé par des œuvres de bienfaisance catholiques ». Glaxo a sponsorisé au moins 4 essais médicaux depuis 1995 dans lesquels ont servi des enfants noirs et hispaniques du centre Incarnation. Ces essais, sur des enfants atteints du VIH à leur naissance, étaient expérimentaux et les effets secondaires potentiellement dangereux, car cela consistait à de 'essais cliniques de phase 1' figurant donc parmi les plus risqués. Certains de ces essais visaient à tester la 'toxicité' des médicaments contre le SIDA. Le service de la santé de la ville a enquêté sur cette affaire et a relevé que plus de 100 enfants du centre Incarnation ont été utilisés dans 36 expériences, dont au moins 4 sponsorisées par l'entreprise Glaxo [22].

Les dirigeants des grandes entreprises s'affranchissent parfois de l'Etat de droit à travers des expérimentations sanitaires illégales, ou en vendant des médicaments non homologués, frelatés, faux... Le marché parallèle des médicaments notamment, est en forte progression, avec les petits vendeurs ambulants et illicites qui proposent des médicaments ou distribuent des injections, dans la rue et sur les marchés. La mafia alimente ce marché noir et les faux médicaments prennent un essor dramatique, ce qui engendre de nombreuses

victimes. L'OMS estimait que 60% des médicaments circulant en Afrique et 30% au Brésil sont des contrefaçons, plus ou moins efficaces ou dangereuses et elle évaluait le chiffre d'affaires de ce secteur à 80 milliards de francs français environ. Le commerce illicite de médicaments est d'autant plus aisé que les produits génériques sont souvent livrés sans notices d'utilisation et que les lois en vigueur concernant les contre indications sont beaucoup plus laxistes pour les pays en développement. Ces pays permettent à certains revendeurs sans scrupule, parfois grâce à la mafia, d'écouler les stocks de médicaments déjà périmés. Les considérations humaines deviennent inexistantes, lorsque se profile la perspective de bénéfices considérables...

La concurrence entre laboratoires pharmaceutiques, stimule encore les dérives de l'industrie pharmaceutique. En 2005, un reportage sur Arte, expliquait ainsi, que deux chercheurs américains se sont battus pour être le premier à trouver un vaccin anti-variolique et celui qui a gagné l'a créé à partir de reins de singe. C'est à ce moment, que le virus du Sida qui était présent auparavant chez certains singes, serait passé à l'homme. Ce serait donc l'ambition et la volonté de créer le premier un vaccin brevetable par l'industrie pharmaceutique, qui serait à l'origine de ce manque de précaution.

Contrôler les institutions de protection de la santé permet de favoriser les intérêts du capitalisme pharmaceutique.

L'avocat Jean Dury explique que « l'AMA (Association Médicale Américaine) fut fondée en 1847, dans le but officiel de l'amélioration des pratiques de santé. Dès 1910, le Flexner Report a « favorisé la médecine scientifique afin d'éliminer toute autre philosophie », écrit Dury. Le rapport Flexner fut commandé par l'AMA à la Carnegie Foundation qui appartient à la famille Rockefeller « dans le but d'entreprendre une inspection de toutes les universités et écoles de médecine tant aux États-Unis qu'au Canada, afin de montrer si elles dispensaient leurs enseignements, en tenant compte de la nouvelle médecine scientifique moderne. Dans son étude entreprise en 1905, Simon Flexner, engagé par la Carnegie Foundation, dénigra systématiquement les écoles de naturopathie, homéopathie, etc... car non conformes à l'approche scientifique. Il fallait ainsi faire disparaître plusieurs écoles et aussi plusieurs médecins encombrants et compétiteurs. Le résultat fut accompli. En 1907, il y avait 160 écoles de médecine aux États-Unis et en 1914, soit 4 ans après la sortie publique du Rapport, il n'en restait qu'une centaine. (...). Le contrôle se fit sentir sur le plan juridique également. Le " Pure Drug and Food Act " de 1906 annonce la prohibition et engendra en 1908 le premier d'une longue série de procès intentés contre les adeptes de la médecine traditionnelle, dont la source principale de remèdes provenait des plantes. Cette pharmacopée non brevetable ne pouvait intéresser la finance qui flairait déjà le potentiel de l'approche allopathique où le profit était impossible sans brevets » [23]. Le Dr Richard Kunnes a siégé à l'AMA et brûla sa carte de membre, durant une réunion de l'AMA, pour protester contre la mainmise des intérêts des transnationales dans cette institution publique [24].

En 1906, est signé le *Food and Drug Act*, puis en 1927 est créé la *Food, Drug, and Insecticide Administration*. Elle est renommée, en 1930, du nom de *Food and Drug Administration* - (FDA : Administration de l'alimentation et des médicaments). Le vétérinaire Burroughs qui travaillait pour la FDA affirme que « le dossier fourni par Monsanto (à la FDA) était aussi haut que moi [...] Or, le règlement de la FDA nous impose de ne pas dépasser un délai de cent quatre-vingts jours pour analyser les données (...). En fait, c'est une technique des entreprises pour décourager un examen minutieux : elles envoient des tonnes de papiers, en espérant que vous vous contenterez de les survoler (...). Burroughs, quand il a vu

que des « données manquaient », demande à l'entreprise de « revoir sa copie » (...). « Il est d'abord suivi dans sa requête par la FDA, avant de se trouver « mis sur la touche » (...). « On m'a bloqué l'accès aux données que j'avais moi-même demandées, jusqu'à ce que je sois complètement dépossédé du dossier. Et puis, le 3 novembre 1989, mon chef m'a raccompagné à la porte, c'était fini pour moi [licencié] (...) pour incompetence ». « L'agence a sciemment fermé les yeux, sur les données dérangeantes, parce qu'elle voulait protéger les intérêts de la société, en favorisant au plus vite la mise sur le marché de l'hormone transgénique... » [25].

Alfred N. Richards préside l'Académie Nationale des Sciences à Washington. Or, il est un des administrateurs et des actionnaires principaux de Merck et Co, un des piliers du capitalisme pharmaceutique [26]. Par conséquent, on relève à nouveau un conflit d'intérêts entre les intérêts privés et publics, qui se révèle défavorable à l'intérêt général, et défavorable aux médecines naturelles, telles que la phytothérapie, ou l'homéopathie.

L'OMS a créé, en 1963, la Commission du Codex Alimentarius. Elle a pour fonction de définir des normes alimentaires (normalisation) en vue d'assurer la sécurité alimentaire et les échanges internationaux. Les directives ont donc un impact majeur, sur le commerce alimentaire et la concurrence, entre les industriels du secteur alimentaire et pharmaceutique. « La Commission du Codex ayant adopté, lors de sa session de juillet 1995, à l'initiative de certains pays anglo-saxons, des limites maximales de résidus pour cinq hormones naturelles interdites dans la Communauté, les Etats-Unis et le Canada attaquèrent, devant l'OMC, les mesures communautaires interdisant l'importation des viandes d'animaux traités avec ces hormones. En août 1997, l'OMC donna tort à la Communauté en estimant que la réglementation communautaire était non fondée et discriminatoire » [27]. En représailles, « depuis le 29 juillet 1999, les Etats-Unis imposent des droits de douane de 100% sur des produits gastronomiques européens représentant une valeur globale de 116.8 millions US dollars » [[a href= »http://www.fromag.com/actu1.html](http://www.fromag.com/actu1.html) » class= »spip_out »]. On voit donc, à travers cet exemple, que les enjeux financiers sont énormes, autour du Codex alimentarius et plus généralement de la législation internationale, notamment à l'OMC.

Le 13 mars 2002, le parlement européen a adopté des lois conformes au codex alimentarius, qui favorise la pharmacopée chimique au détriment des thérapies naturelles et des suppléments alimentaires. Le lobbying habituel des représentants des transnationales envers les députés européens a donc été efficace. Bien que la commission européenne ait reçu une pétition signée par 438 millions de personnes qui protestaient contre cette nouvelle directive européenne, elle a néanmoins été adoptée. Cette dernière est entrée en application depuis juillet 2005 et vise progressivement à faire disparaître les médecines naturelles, telle l'acupuncture.

Codex alimentarius, qui devrait être un moyen de protection de la santé, se montre en réalité très laxiste concernant les pesticides, les hormones, et les antibiotiques dans la nourriture. Par exemple, l'aflatoxine est une des substances les plus cancérigènes pour l'être humain. Elle est issue d'une moisissure produite dans les denrées mal récoltées et mal stockées, qui est notamment présente dans le lait, les arachides, les amandes et d'autres nourritures. En 2008, le Codex Alimentarius a défini un taux maximal d'aflatoxines totales de 10 µg/kg dans les amandes, noisettes et pistaches prêtes à la consommation, ce qui représente un taux supérieur à celui actuellement en vigueur dans l'UE fixé dans le règlement (CE) n°1881/2006 de la Commission, qui limite le taux d'aflatoxines à 4 µg/kg totales [28]. Le taux maximum d'aflatoxines est donc de 60% supérieur dans le Codex. En

effet, l'imposition d'un niveau maximum de 4 µg/kg d'aflatoxines limiterait le commerce international, donc les profits des transnationales.

Les multinationales sont au cœur des programmes de santé et de vaccination.

Le Programme Élargi de Vaccination (PEV) de l'OMS est sous l'influence de l'industrie pétrochimique et dépendant de son financement. Le PEV a été créé par l'OMS, en 1983, pour atteindre son objectif de la 'Santé pour tous en l'an 2000'. Un comité pour vacciner les enfants du monde est alors constitué par Robert Mc Namara, (alors ancien président de la Banque Mondiale), Jonas Salk, directeur du Salk Institute, qui fabrique des vaccins et des réactifs biologiques, notamment pour l'armée américaine. Le Salk Institute a un département qui travaille sous contrat avec le Pentagone. Le Wall Street Journal du 5 avril 1988 rapportait que le Salk Institute avait conclu un contrat avec l'armée américaine de 32,3 millions de \$ pour la production de vaccinations et de réactifs biologiques. Léopold Sédar Senghor, qui était l'ancien président du Sénégal faisait aussi parti du comité. De même que Van den Hoven, président d'Unilever, une multinationale dont une des activités vise à produire et exporter la monoculture d'arachides dans les PED. Or, Unilever est le plus important fabricant de margarine, d'huile et de savon du monde entier. En 1984, pour réaliser la vaccination de tous les enfants du monde, cinq organisations l'O.M.S., l'Unicef, la Banque Mondiale, le PNUD, la Fondation Rockefeller unissent leurs efforts et fondent ensemble la Force d'intervention pour la Survie de l'Enfant. L'Unicef est alors encouragée, par la Fondation Mérieux (qui possède 30 % du marché mondial de la fabrication des vaccins) et l'institut Pasteur (Lanctot, 2002) [29].

De même, dans le but de récolter des fonds, afin de faire la promotion de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF, a proposé des partenariats avec le secteur privé. Le 19 juillet 2002, l'UNICEF et la multinationale MacDonald's ont annoncé leur collaboration, dans la création de la première Journée mondiale des enfants de Mac Donald's (Balanya, 2005 : 363). Les agences de l'ONU, tel l'OMS moyens, ce qui contribue au fait qu'elles acceptent les subsides qu'on leur tend, créant ainsi des partenariats contre nature. Mais surtout, on observe que les pouvoirs publics semblent se poser rarement la question de leur indépendance économique, au point de biaiser la recherche et les programmes de santé, en faveur des intérêts des transnationales.

Conclusion

Nous avons donc pu observer que les agences de l'ONU, telle l'OMS en particulier, sont parcourues de conflits multiples. D'un côté, certains cherchent à mettre en place des politiques sanitaires et sociales ambitieuses. De l'autre, certains tentent, à travers des politiques néo-libérales, d'en réduire le coût et donc finalement la portée. Les transnationales de l'industrie pharmaceutique, de l'amiante, du tabac, du nucléaire, etc., tentent d'influer sur les politiques et les normes des agences de Nations Unies. Elles le font directement, avec des pratiques de lobbying, de corruption. Mais elles agissent aussi par le biais de leurs gouvernements, qui viennent encore limiter l'impact et l'orientation sociale des politiques mises en œuvre, notamment à l'OMS et à l'Unicef, dans le cadre des politiques libérales de privatisation des services publics.

Notes

[1] GEANITON Thierry, Aspects récents de l'action de l'UNICEF en matière de protection internationale de l'enfant, Thèse de Doctorat de Paris I, Fév 1995, p191.

- [2] K. BUSER ET G. WALTZ, « Partenariats mondiaux public-privés : partie II -Enjeux d'une gestion mondiale » ; Bulletin of the World Health Organization, 2000, 78 (5) : 699-709.
- [3] JOLY Christian, in Santé, médicaments et développement, Op.Cit., 1987, p. 244-245.
- [4] JAFFRÉ Yannick, FASSIN Didier, Société, Développement et Santé, Ellipses/Aupelf, 1990, p77.
- [5] INDEPENDENTWHO , Appel des professionnels de la santé pour l'indépendance de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2/12/ 2007 <http://www.independentwho.info/spip.php?article106> .
- [6] INDEPENDENTWHO, 22/03/2007, Il est urgent de demander l'amendement de l'accord OMS AIEA, <http://independentwho.info> .
- [7] BACH Philippe, 16 mai 2002, « Les liens contre-nature de l'OMS avec l'AIEA de nouveau critiqués », Le courrier de Genève.
- [8] (Independentwho, 2/12/ 2007)
- [9] LORENTZ Dominique, Affaires atomiques, Les arènes, 2001.
- [10] (Independentwho, 2/12/ 2007).
- [11] JOUGNEAU Maryvonne David, 2004, 'Les Silences de Tchernobyl , L'avenir contaminé ', Editions Autrement, Collection Mutations n°10.
- [12] GSBPCCPCS (Groupe Stratégique Du Bureau Politique Du Comité Central Du Parti Communiste Soviétique), Point 5 du document confidentiel ' Protocole n°10 ' du 10/5/1986 intitulé 'Compte rendu de la réunion du GSBPCCPCS chargé des questions relatives à la liquidation des conséquences de l'accident de Tchernobyl ', in (Jougneau, 2004 : 40).
- [13] PENA-VEGA Alfredo, Les incertitudes de l'incident de Tchernobyl, L'émergence du sens dans les territoires contaminés en belarus, Société, CETAH/EHESS, no 77 2002/3.
- [14] YAROCHINSKAGA Alla, 2004, 'Absolument confidentiel : Les Autorités Soviétiques face à la catastrophe », in Jougneau Maryvonne David 2004 (sous la dir.) ' Les Silences de Tchernobyl ', ' L'avenir contaminé ' - Editions Autrement - Collection Mutations n°10.
- [15] BATAILLE Christian, Henri REVOL, Rapport sur les incidences environnementales et sanitaires des essais nucléaires effectués par la France entre 1960 et 1996, Assemblée Nationale, N° 3571, 5 février 2001.
- [16] DEFFAINS Bruno, KOPP Pierre, Août 2006, les actions collectives et l'industrie du tabac : une évaluation économique de l'expérience nord-américaine et des perspectives françaises Centre d'Economie de la Sorbonne (C.E.S) Université du Panthéon-Sorbonne (Paris 1).
- [17] TOXIC-CORP, 2007, L'industrie du tabac, Toxic-Corp, Paris.
- [18] ZELTNER T, juillet 2000, « Les stratégies des compagnies de tabac pour saboter les activités de contrôle de l'Organisation Mondiale de la Santé », rapport du Comité d'experts sur les documents de l'industrie du tabac, Genève, OMS.

[19] THEBAUD-MONY Annie, HERMAN Patrick, juin 2000, La stratégie criminelle des industriels de l'amiante, Le Monde Diplomatique.

[20] CASTLEMAN Barry, Lemen Richard, janvier-mars 1998, « The manipulation of the international organizations », International Journal of Occupational and Environmental Health, vol. 4, No. 1.

[21] STEPHENS Joe, Pfizer Faces Criminal Charges in Nigeria, Washington Post, 30 Mai 2007

[22] BARNETT Antony, « GlaxoSmithKline impliqué dans un scandale : des enfants et des bébés auraient servi d'animaux de laboratoire », The Observer, 4 avril 2004.

[23] DURY Jean, « La dictature Médicale, De la médecine philosophique amérindienne à la médecine scientifique », Gazette des thérapeutes, février 2003

[24] RUESCH Hans, Expérimentation animale : Honte et Echecs de la Médecine, Nouvelles Presses Internationales Civis, 1991.

[25] ROBIN Marie-Monique, Le Monde selon Monsanto, , L'affaire de l'hormone de croissance bovine : la Food and Drug Administration sous influence (chap. 5), 2008, p.102 à 105.

[26] BEALLE Morris A, The Drug Story, Columbia Pub. Co ; 1949.

[27] BIZET Jean (Sénateur), Rapport d'information sur le codex alimentarius, N° 450, Annexe au procès-verbal de la séance du 29 juin 2000.

[a href= »http://www.fromag.com/actu1.html » class= »spip_out »]
<http://www.fromag.com/actu1.html>

[28] EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments), Les aflatoxines dans les denrées alimentaires ; <http://www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa> ...

[29] LANCTOT Guylaine, 2002, La Mafia Médicale, Editions Voici la clef, Coaticook Québec.

Thierry Brugvin : sociologue et auteur de plusieurs articles et ouvrages notamment « Les mécanismes illégaux du pouvoir, thebookedition, 2010. »

La source originale de cet article est [Le blog de Thierry Brugvin](#)

Copyright © [Thierry Brugvin](#), [Le blog de Thierry Brugvin](#), 2011

Articles Par : [Thierry Brugvin](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca